

Côte d'Ivoire...

...Une guerre de recolonisation qui ne dit pas son nom

PROJECTION, CONFÉRENCE - DÉBAT : **LA CRISE IVOIRIENNE,** **LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE EN QUESTION !**

Au théâtre Mazenod le 22 avril 2011, 88 rue d'Aubagne, 13001 MARSEILLE (métro Noailles)

Accueil à partir de 18h00

Projection à partir de 18h30

Débat avec la participation des intervenants :

M. François MANGA-AKOA, Analyste politique, Responsable du Secteur Afrique aux éditions L'Harmattan,

Maître Fabien NDOUMOU, Docteur en droit, Avocat au Barreau de Paris,

M. Claude KOUDOU, Docteur en Physique, Essayiste et conseiller politique,

M. Ahoué DJIE, Docteur en anthropologie politique, Chercheur au CERASA, auteur de « Et si Alassane Ouattara n'avait pas gagné les élections ? » aux éditions L'Harmattan

Objectivité et indépendance des médias dans la crise en Côte d'Ivoire

Selon le dernier classement mondial de la liberté de la presse, la France a encore régressé et se place désormais au 44^e rang derrière bon nombre de jeunes républiques africaines (Mali, Cap vert, Ghana, Tanzanie, Afrique du Sud, etc). Une telle régression amène à s'interroger sur l'objectivité de l'information diffusée lorsqu'il s'agit de l'actualité des pays africains. L'uniformisation de l'information concernant la crise ivoirienne, constatée dans la quasi-totalité de la presse française et journaux télévisés, amène à soulever la question d'un risque de formatage de l'opinion publique.

La Françafrique décomplexée en Côte d'Ivoire

Les crises en Afrique se suivent et se ressemblent. La crise politico-militaire sans précédent qui secoue la Côte d'Ivoire depuis Septembre 2002, et qui a détruit son image de paix et de stabilité, en témoigne. Pays phare du pré carré français, la Côte d'Ivoire a toujours entretenu des relations privilégiées avec son ancienne métropole. Premier partenaire commercial de la France sur l'ensemble de la zone de l'union économique monétaire ouest africaine (UEMOA), c'est d'abord par l'imposition du franc CFA (franc des Colonies Françaises d'Afrique), propriété de l'Etat français, outil d'un système de pillage depuis 1945, que ce pays subventionne les comptes financiers français. Ainsi, les banques installées en Côte d'Ivoire sont des filiales des banques françaises (BNP, Société Générale, etc). De plus, un bon nombre des lieux stratégiques sont des propriétés de la France : un exemple, depuis l'indépendance, le Palais de la Présidence de la République est toujours une propriété de la France qui en perçoit le loyer ! Encore, sous prétexte d'accord de défense, la France maintient ses bases militaires qui servent en réalité à maintenir les dictateurs en place et à déstabiliser les pays

cherchant à s'affranchir de la tutelle néo-coloniale (Biafra/Nigéria, Guinée, etc).

Dans un tel contexte historique de dépendance de la France à l'égard de la Côte d'Ivoire, la question se pose de l'objectivité et de l'indépendance des médias français, détenus par de grands groupes politico-financiers qui ont eux-mêmes leurs intérêts dans le pays.

Une crise ivoirienne de longue date

Durant le règne d'Houphouët-Boigny jusqu'à sa mort en 1993, suivie de la présidence de Henri Konan Bédié en 1995, qui trouva sa fin au coup d'Etat du G^{al} Robert Gueï le 23 Décembre 1999, la Françafrique faisait plus que prospérer en Côte d'Ivoire. Mais l'élection de janvier 2000 a porté au pouvoir l'éternel opposant au monopartisme d'Houphouët-Boigny, Laurent Gbagbo, qui ne rentre pas dans le cadre habituel des présidents soutenus par l'Elysée. A ces mêmes élections, Alassane Dramane Ouattara fut interdit de se présenter à cause de la loi d'ivoirité que lui-même avait paradoxalement avalisée en tant que membre du PDCI, en 1994, sous la présidence de H.K.Bédié. On rappellera que Laurent Gbagbo, alors député, vota contre ce projet de loi. Le 19 Septembre 2002 naissait la rébellion au Nord du pays, organisée par Ouattara. Dès lors la France envoya la Force Licorne qu'elle fit déployer à travers le pays, bien qu'elle fut très mal acceptée, notamment par la population du Sud. En Janvier 2003, la France convoqua à Marcoussis, une simple bourgade française, une table ronde réunissant les partis politiques présents à l'Assemblée Nationale et les mouvements rebelles, mais sans qu'aucune institution ivoirienne n'y soit conviée, ni les forces de défense et de sécurité, ni le président de la République de Côte d'Ivoire. Les accords furent alors signés entre privés qui n'assumaient aucune responsabilité dans la gestion de l'Etat ivoirien. Ces accords

tendaient à constituer un gouvernement de réconciliation nationale en imposant à Laurent Gbagbo l'introduction dans son gouvernement des ministres issus du camp rebelle. Par ailleurs, les accords prévoyaient le désarmement des troupes rebelles. Pourtant, jusqu'aux élections de Novembre 2010, le désarmement n'était toujours pas accompli, et ce malgré la présence des Nations Unies qui devaient y veiller. C'est dans ce contexte que le processus des élections présidentielles fut lancé. La SAGEM, entreprise française controversée, était en charge du recensement des électeurs. Et avec une surestimation par la SAGEM de plusieurs centaines de milliers d'électeurs, à l'issue du deuxième tour le 28 novembre 2010, deux hommes que tout oppose ont été déclarés élus : Alassane Dramane Ouattara proclamé président par France 24 à l'Hôtel du Golf, épaulé par les ambassadeurs de France et des Etats-Unis, sur le comptage provisoire de la Commission Electorale Indépendante ; Laurent Gbagbo, déclaré président après comptage des scrutins par le Conseil Constitutionnel Ivoirien.

Face à ce résultat pour le moins ambigu, les médias français restent pourtant unanimes : sans tenir compte de l'avis du Conseil Constitutionnel Ivoirien c'est, selon leur message, uniquement à la « communauté internationale » que revient la légitimité de proclamer les résultats des élections présidentielles dans ce pays souverain.

Deux hommes que tout oppose

Arrivé en Côte d'Ivoire en 1990 pour faire appliquer les mesures d'ajustement structurel imposées au pays par le FMI pour redresser son économie, Alassane Ouattara, formé dans les universités de Philadelphie et de Pennsylvanie aux USA, instaure la carte de séjour des étrangers. Il entame la privatisation des entreprises publiques ivoiriennes (SODECI, EECI, CI TELCOM). Il cède ces entreprises d'Etat à des connaissances françaises. Dans certains cas, il les rachète lui-même avec des noms d'emprunt. Alassane Ouattara impose la réduction des salaires des enseignants de moitié. Il a fait voter à l'Assemblée nationale, la loi liberticide dite "loi anticasseurs". Celle-ci rend pénalement responsable les leaders des partis d'opposition et les syndicats indépendants des actes ou infractions commises par leurs sympathisants, militants ou syndiqués. A la suite d'une marche de protestation consécutive à un raid de l'armée sur la cité universitaire de Youpougon, il fait emprisonner l'ensemble des responsables de l'opposition avec leur famille à la MACA dont Laurent Gbagbo ; sa femme Simone Gbagbo sera également emprisonnée. Alassane Ouattara décide la suppression des restaurants universitaires ainsi que les cars de transport gratuits des étudiants, il augmente les frais d'inscription dans les universités et introduit les loyers payants des chambres d'étudiant. Il supprime la gratuité des soins hospitaliers. Il confie à l'entreprise de sa femme (AICI) la gestion du patrimoine mobilier du pays et prépare le dossier de la dévaluation du franc CFA qui aura lieu en 1994.

Membre du syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur (SYNARES), Laurent Gbagbo participe aux mouvements de grève de l'enseignement en 1982, et fonde dans la clandestinité le futur Front Populaire Ivoirien. Il part en exil pour la France en 1985, afin de lutter contre la dictature du PDCI, alors parti unique, et promouvoir le multipartisme. Il épouse en secondes noces Simone Ehivet Gbagbo, syndicaliste marxiste. En mai 1991, puis en février 1992 ont lieu d'importantes manifestations étudiantes. Le 18 février - Alassane Ouattara étant alors premier ministre - Gbagbo est arrêté, puis condamné le 6 mars à deux ans de prison. Il importe de préciser que Laurent Gbagbo alors député à l'Assemblée nationale, fut condamné et incarcéré sans que son immunité parlementaire ne soit levée.

En 2000, Laurent Gbagbo, élu Président, marque sa gouvernance par un style différent : il instaure l'école gratuite, la suppression de l'uniforme, l'assurance maladie universelle. Il met aussi en place le processus de décentralisation.

Le vocabulaire de la désinformation : une stratégie de

manipulation de longue date

« Escadrons de la mort », « charniers », « charnier de Youpougon », « actes génocidaires », « poudrière identitaire », « crimes contre l'humanité » ces mots et concepts associés sont choisis par les médias et répétés à longueur de temps sur les ondes. Rappelons que les journaux Le Monde, Libération, La Croix, Paris Match, etc ont été condamnés par les tribunaux français suite aux plaintes des époux Gbagbo. Il s'agit là en effet d'une vieille méthode déjà très employée dans d'autres circonstances sur le continent africain : durant les années 60 pour faire tomber Patrice Lumumba, le nationaliste du Congo Belge ; ou encore pour déstabiliser le Nigéria (Biafra) en utilisant le terme « génocide » pour jouer sur la fibre émotionnelle et ainsi faire appel à la compassion du monde occidental pour mieux légitimer l'intervention militaire française en territoire sous contrôle anglais ; rappelons aussi qu'au Rwanda, de longue date les Belges eurent recours à un langage spécifique pour introduire la division ethnique, une arme de domination pour mieux régner.

Embargo : « un crime humanitaire »...

...Cynisme et hypocrisie des Droits de l'Homme

A la suite de l'interdiction des navires sur les ports du pays, décidée par l'union européenne en Février 2011, les cargaisons de médicaments destinées à la Côte d'Ivoire ont depuis été détournées vers le port de Dakar. Ces mesures de rétorsion mettent en danger la vie de millions de malades en Côte d'Ivoire.

Cette mesure d'embargo fait partie d'une série de décisions de l'Union Européenne visant à asphyxier le pays à tous les niveaux, et notamment au plan économique, sanitaire et de la diplomatie. Elle vise à obtenir ainsi le départ du président Laurent Gbagbo du pouvoir et imposer l'opposant Alassane Ouattara.

Ces mesures de rétorsion touchent aussi les producteurs de cacao, paysans et ouvriers agricoles qui ne peuvent plus vivre de leur production.

Quelle politique à venir en ce début du XXIe siècle ?

1454 : le Pape Alphonse V autorisait la traite négrière

1885 : l'Europe se partage l'Afrique

2011 : un nouvel ordre est-il en train de se dessiner, dans lequel l'Afrique serait encore la proie des capitalistes occidentaux ?

La vision d'une politique africaine alternative doit maintenant dépasser la dénonciation de la Françafrique. Au-delà de la relation coupable avec les dictateurs africains, les relations franco-africaines sont empoisonnées par une méfiance constante et systématique envers les dirigeants africains. Certains s'efforcent pourtant de développer une nouvelle forme de souveraineté.

Quant aux rôles des médias et de la société civile occidentale, quand se mettront-ils enfin au service de cette volonté d'émancipation et de liberté dont font preuve – chaque jour d'avantage – les populations africaines ?

Liens utiles à consulter absolument

http://www.dailymotion.com/video/xcl303_l-gbagbo-nov-1990-1999-lyivoirite-p_news

<http://www.youtube.com/watch?v=vjW-nN7cYec>

http://www.dailymotion.com/video/xd76j_la-boucherie-francaise_news

http://www.wat.tv/video/scandale-ff1-illustre-violences-3brxh_2hpbt_.html

<http://www.nerrati.net/afrique->

[dossier/index.php?option=com_content&view=article&id=932:revelations-sur-lelection-en-cote-divoire-dominique-francois-ugeux-ancien-depute-belge-l-ce-que-jai-entendu-a-mon-hotel-r&catid=1:politique&Itemid=35](http://www.dossier/index.php?option=com_content&view=article&id=932:revelations-sur-lelection-en-cote-divoire-dominique-francois-ugeux-ancien-depute-belge-l-ce-que-jai-entendu-a-mon-hotel-r&catid=1:politique&Itemid=35)

<http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN30064gbagbesiana0/actualite-afriquegbagbo-et-la-presse-francaise.html>

http://www.dailymotion.com/video/xgomx0_cote-d-ivoire-un-ex-depute-norvegien-cherche-la-verite_news

Ne pas jeter ce document sur la place publique.